



DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Dossier suivi par Loic PLUSQUELLEC
Email : loic.plusquellec@chamonix.fr
Tél : 04 50 53 75 20

Nos Réf : CB

COMITES DE VILLAGE 2021

LES BOSSONS – TACONNAZ

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 NOVEMBRE 2021

Présents : A. TERMOZ / J. CHIHI RAVANEL / P. DEVOUASSOUX / L. PLUSQUELLEC / P. VAGNET / A. SAUVAGE / C. JACOT / M-N. FLEURY / J. DEVOUASSOUX / L. COLLIGNON

Excusés : E. FOURNIER / A. BEAUFOUR / E. BAVUZ / E. ALVARINA / J. MARTINEZ / P. CHARLOT / P. CARRIER / E. CHAYS / H. VILLARD / J-M. COUVERT / M. RABBIOSI / L. DEVOUASSOUX / C. DEMARCHI / K. MIEUSSET / J-M. BOUTEILLE / B. OLLIER / MARCO RIVIERA / Y. PLAUD / S. RENAUD-GOUD / M-P. VALLET

10 personnes étaient présentes à cette réunion de secteur



Patrice DEVOUASSOUX, responsable des conseillers de secteurs, ouvre la séance et remercie tous les riverains, élus et personnels de services présents. Il précise l'importance de pouvoir à nouveau échanger avec la population sur des sujets de vie locale après une année de coupure.

Il aborde ensuite les grands projets et chantiers en cours (diaporama ci-joint).

Le logement

Aurore TERMOZ rappelle les efforts constants de la commune afin favoriser l'habitat pour la population locale : logements sociaux, logements locatifs aidés, accession à la propriété, habitats inclusifs. Elle présente les différents projets en cours :

- **Les Favrands** : 6 logements locatifs,
- **Le Fouillis** : 45 logements locatifs aidés + accession à la propriété + habitat inclusif pour personnes âgées non dépendantes. Au rez de chaussée on retrouvera les locaux de la police municipale, l'épicerie sociale et l'association des amis du vieux Chamonix.

- Chemin des Sauberands : une enquête a été menée sur la question de l'habitat participatif, plus d'une centaine de famille seraient intéressées.
- Les Lierres et l'ancienne MAPA : des études sont en cours pour favoriser l'habitat permanent dans ces quartiers.

Remontées mécaniques

- Le Tour/Charamillon : la gare d'accès depuis le Tour sera démonté à la fin de l'hiver pour une réouverture de la nouvelle télécabine pour Noël 2022.
- Les Grands Montets : le site est classé donc la reconstruction de toutes les gares se fera sans augmentation de débit. Une réflexion sur l'aménagement du parking est en cours.
- Le Montenvers : les travaux démarreront au printemps prochain.

Environnement

- Les micro-centrales hydro-électriques bénéficient de dispositifs d'aide important. La micro-centrale de Tacconnaz permet d'alimenter 1000 foyers. Plusieurs réflexions sont en cours sur d'autres torrents.
- La rénovation du paravalanche des Posettes est terminée. Celle du refuge du Couvercle est en cours et les travaux de la Charpois sont prévus pour 2022.
- Mise en place de composteurs dans les quartiers. Plusieurs scénarii sont proposés en fonction de l'habitation (maison individuelle, immeuble, ...). L'objectif pour 2023 étant de réduire d'un tiers les déchets ménagers.

Mobilité douce & transports

Piste cyclable : Après la partie Bossons – Marie Paradis, les travaux démarrent sur le secteur Bois du Bouchet – la Frasse. Fin 2022, la partie jusqu'à l'Hôtel de l'Arveyron sera terminée. La route des Lacs sera aménagée en voie partagée où les cyclistes seront prioritaires. Pour 2025, l'itinéraire dédié des Houches jusqu'aux Tines sera finalisé.

Piétonisation du centre-ville

- La rue du Lyret est piétonne depuis le début de l'été, il reste des aménagements d'embellissement à terminer à la suite du chantier de l'hôtel Couttet.
- La rue de la gare et la rue Whympier intégreront la zone piétonne prochainement à la demande des commerçants du quartier.

Aménagement

- EMC2 : Le nouvel espace culturel, transformable en salle des fêtes avec des gradins rétractables, sera livré le 4 décembre prochain. Une salle de 210 m² pourra accueillir 280 personnes. C'est avec beaucoup de noblesse que ce bâtiment qui abritait l'ancienne école hôtelière a été réhabilité.
- Musée des cristaux : ouverture le 18 décembre prochain. La surface a été doublée.
- Place du Mont-Blanc : les travaux reprendront ce printemps avec un aménagement présenté en séance.
- Chambre funéraire et réaménagement du cimetière : création d'une chambre funéraire plus adaptée pour le recueillement est prévue pour 2023.

Participation citoyenne

Pour une participation plus active de la population à la vie locale. Accessible depuis le site de la mairie : chamonix.fr

- Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur internet.
- Plateforme numérique pour participer à des questionnaires.

- Budget participatif par quartier à mettre en place.
- Réunions de comité de village.

Après la présentation des principaux chantiers de la commune, Patrick DEVOUASSOUX propose de prendre en compte les problématiques spécifiques du quartier.

Dans un premier temps, il apporte des réponses aux questions qui ont été posées sur le forum participatif :

- **L'insécurité des piétons aux abords des routes et vitesse excessive des véhicules :**

C'est une affaire de civisme où tout le monde est concerné. Cependant, il y a des endroits critiques qui nécessitent des aménagements :

- En 2022 un budget d'aménagement est prévu budget pour sécuriser la route des Praz. La circulation doit être apaisée sur cet axe, la vitesse sera réduite à 50 km/h. La traversée du village sera limitée à 30 km/h.
- La vitesse sur la route des Drus passera également à 30 km/h avec des systèmes appropriés pour limiter la vitesse.
- Le passage piéton devant la chapelle des Praz est mal positionné et sera déplacé.
- La demande pour rendre carrossable la promenade les Mouilles / les Praz fera l'objet de réflexions.

- **Questions diverses :**

- Le projet de damage d'un cheminement piéton hivernal sur le golf est également à étudier avec les services. Cela implique le déplacement d'une dameuse en lien avec la CMB et les pistes et sentiers.
- Les tracés « pirates » des VTT de descente : la régularisation reste compliquée à gérer mais il faut rester vigilant sur les dégradations de terrain.
- Le forfait MBU permettra la gratuité sur ligne de train jusqu'au Fayet (accord avec la SNCF et la Compagnie du Mt-Blanc). Un travail sera à poursuivre avec les communes du bas de vallée pour élargir ce dispositif à la population locale.



Débat : questions / réponses :

Voirie : sécurité et accès :

Questions posées :

1. Suite au nouveau plateau surélevé sur la route des Rives, le « Stop » n'est pas respecté et la vitesse est excessive.
2. Pourquoi il n'y a pas d'abris bus aux Bossons ?
3. Le passage sous la Route Blanche – Route des Tissières est dangereux pour les piétons.

Explications données :

1. La gendarmerie, consciente du problème intervient régulièrement à cet endroit.
2. Les abris bus ne sont plus pris en charge par la communauté de communes mais la Mairie. Le coût d'un abri reste élevé et l'équipement de chaque arrêt se fait progressivement. Il est prévu d'équiper les arrêts des Bossons prochainement.

3. Une étude sera faite par les Services Techniques pour la possibilité d'installer de l'éclairage public ainsi que de la peinture réfléchissante

Aménagements de la piste cyclable et mobilité alternative :

Questions posées :

1. Certains endroits de la piste cyclable sont dangereux : les barrières des chicanes sont trop resserrées sur l'avenue M. Paradis et il y a un manque de visibilité à l'entrée du chemin Napoléon côté montant.
2. La circulation est difficile en saison hivernal, quelle alternative est envisagé ?

Explications données :

1. Le but des barrières est de faire ralentir les vélos au niveau des arrêts de bus et d'empêcher les voitures d'accéder à la voix douce. Les chicanes ont été espacées réglementairement entre 1.50m à 1.60m et la haie à l'angle du chemin Napoléon a été taillée. On pourra requalifier ce croisement si la visibilité est toujours insuffisante.
2. La Commune est conscient de la complexité du problème. Elle a amélioré l'affichage des Parkings, elle a renouvelé la ligne des bus express, mais trop de personnes utilisent leur véhicule pour des courts trajets et encombrent les voies de circulation empêchant la fluidité des lignes de bus.

Environnement et nuisance sonore :

Questions posées :

1. Il est demandé l'entretien des forêts vers les Songenaz : coupe de bouleaux, nettoyage suite aux coups de vent et au bostryche.
2. Demande d'installation d'un dispositif au niveau des Tissières (mur, haies).

Explications données :

1. La forêt vers les Songenaz est gérée soit par la commune ou soit par l'ONF pour les parties soumises au régime forestier. Ces 2 entités n'interviennent pas sur les parties privées. La gestion de la forêt répond à des règles d'entretien (bostryche, tempêtes, élagage).
2. L'installation de dispositif anti-bruit sur la route Blanche incombe à l'ATMB qui a déjà refait un tapis moins bruyant.

Questions diverses :

Questions posées :

1. Il n'y a plus de commerces aux bossons qu'est-il envisagé de faire ?
2. Qu'est – il envisager pour enlever tous les tags ?

Explications données :

1. La commune n'a pour le moment pas reçu de porteur de projet malgré les aides apportées.
2. Sur le domaine public les Services Techniques interviennent. La Mairie envisage aussi de faire intervenir des artistes pour cacher les tags. La commune ne peut intervenir sur le domaine privé.

Il est 20H30, clôture de la séance.

Le Conseiller de Secteur

Patrick DEVOUASSOUX,

